



Portail d'affaires

Cabinets de CGP

Annonce A13173 mise à jour le 06/12/2019

Description générale

Description de l'activité recherchée

Activité de conseil en gestion de patrimoine avec forte récurrence des revenus (ex: assurance vie) et du CA.

Possibilité de racheter le fonds de commerce ou la société (ou prendre une part majoritaire).

Raison de l'acquisition

La longue expérience du groupe lui permet de mettre en œuvre une stratégie de développement organique et par acquisitions qui le rendront, avec ses partenaires, plus efficaces et puissants pour avancer dans un monde toujours plus règlementé.

Le groupe a réalisé en 2018 l'acquisition d'une forte majorité du capital d'un cabinet important de la place, et, fort de son réseau de 40 CGP indépendants et mandataires, gère aujourd'hui près de 350 M€ d'actifs et a collecté près de 120 M€ en 2018.

Type de société recherchée

Société in bonis

Société recherchée

Taille de la structure recherchée

Nb de collaborateurs	1
Chiffre d'affaires	300 k€

Localisation(s) souhaitée(s)

France

Infos sur l'acquéreur

Informations sur l'acquéreur

CA société	7 000 k€
Nb collaborateurs	20

Description de l'activité de l'acquéreur

Le groupe accompagne les CGP dans le développement de leur activité, et en particulier dans la structuration et l'optimisation de leur offre, en leur mettant à disposition tous les outils et expertises nécessaires au suivi de leurs clients.

Grâce à un partenariat exclusif, le groupe a accès à toute l'offre du marché, et aux expertises, qui s'ajoutent aux siennes propres et permettent aux CGP partenaires d'aller toujours plus loin dans le conseil à leurs clients : ingénierie patrimoniale, formations, middle office personnalisé, réglementation, ...

Complément d'information

Remarques, éléments complémentaires

Plusieurs schémas sont envisageables :

- Rachat de 100% pour les conseillers souhaitant partir à la retraite ou cesser leur activité,
- Rachat de 100% avec continuité d'activité et signature d'une convention de partenariat avec le groupe : ceci concerne les conseillers indépendants souhaitant monétiser leurs portefeuilles sans pour autant cesser leurs activités,
- Rachat d'une partie de l'activité et signature d'une convention de partenariat avec le groupe,
- Rejoindre le partenariat comme membre du groupement (plateforme de services).

Ces propositions de collaboration doivent, bien évidemment, être affinées en fonction de votre situation.

Démarche de l'acquéreur

Concernant cette acquisition, l'acquéreur est en **recherche active**

L'acquéreur est ouvert à

- Une reprise totale, le cédant quittant l'entreprise.
- Une reprise majoritaire, le cédant restant en minoritaire.
- Une association minoritaire avec le chef d'entreprise actuel.